



## CHANGEMENT DE PRÉNOM

# Modalités et pièces à fournir

### Dépôt du dossier

La demande de changement de prénom peut être déposée, au choix, auprès :

- de la mairie où l'acte de naissance a été dressé,  
ou
- de la mairie de résidence de la personne concernée par le changement de prénom

### Pièces à fournir

#### 1 FORMULAIRE CERFA

- Personne majeure : **CERFA n°16233\*01 imprimé et complété** (à télécharger sur [service-public.fr](http://service-public.fr)).
- Personne mineure : **CERFA n° 16234\*01 imprimé et complété** (à télécharger sur [service-public.fr](http://service-public.fr)).

#### 2 IDENTITÉ

**Pièce d'identité en cours de validité** de la personne concernée par le changement de prénom : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, titre républicain (original + photocopie).

#### 3 ÉTAT CIVIL FRANÇAIS

**Acte de naissance de moins de 3 mois en original**

#### 4 ÉTAT CIVIL ÉTRANGER

- **Acte de naissance de moins de 6 mois en original**, le cas échéant légalisé ou revêtu de l'apostille et accompagné de sa traduction faite par un traducteur assermenté.
- **Certificat de coutume de moins de 6 mois.**

#### 5 DOMICILE

- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** : facture d'électricité/gaz/eau/téléphone fixe/internet/ avis d'imposition sur le revenu/taxe d'habitation (original + photocopie).
- **Pour une personne hébergée** : attestation d'hébergement faite par l'hébergeant, justificatif de domicile de l'hébergeant, pièce d'identité de l'hébergeant (CNI, passeport ou titre de séjour).

#### 6 MAJEUR SOUS TUTELLE

- Présence obligatoire du tuteur et du majeur sous tutelle.
- Pièce d'identité en cours de validité du tuteur : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour (original + photocopie).
- Copie de la décision judiciaire désignant le tuteur.

#### 7 MINEUR DE MOINS DE 13 ANS

- Dépôt du dossier par le représentant légal.
- Pièce d'identité en cours de validité des représentants légaux : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, (original + photocopie).

#### 8 MINEUR DE PLUS DE 13 ANS ▶ **Consentement obligatoire de l'enfant**

- Dépôt du dossier par le représentant légal et l'enfant.
- Pièce d'identité en cours de validité des représentants légaux : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, (original + photocopie).

#### 9 JUSTIFICATIF(S) DE L'INTÉRÊT LÉGITIME

En fonction de votre situation :

- **Enfance et scolarité** : certificat d'accouchement, copie du carnet de santé, copie du livret de famille, copies des diplômes, etc...
- **Vie professionnelle** : contrat de travail, attestation(s) de collègue(s) de travail (accompagnée(s) d'une pièce d'identité), copies de courriels professionnels, bulletins de salaire, etc...
- **Vie administrative** : copies de pièces d'identité anciennes ou actuelles, factures, avis d'imposition, justificatif de domicile, etc...

#### Service Administration Générale

Hôtel de Ville - 2 avenue du Général de Gaulle - 95230 Soisy-sous-Montmorency

☎ 01 34 05 20 00 ✉ [mairie@soisy-sous-montmorency.fr](mailto:mairie@soisy-sous-montmorency.fr)

🕒 **Lundi** : 13h30 ▶ 19h | **Mardi au vendredi** : 8h30 ▶ 11h45 et 13h30 ▶ 17h | **Samedi** : 8h30 ▶ 11h45

[SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR](http://SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR)



## 10 ACTES À METTRE À JOUR DE MOINS DE 3 MOIS

Pour mettre à jour l'ensemble des actes de l'état civil, suivant votre situation, fournir en original :

- La copie intégrale de naissance de l'époux ou du partenaire de PACS
- La copie intégrale d'acte de naissance de chacun des enfants. **Pour un mineur de + 13 ans, son consentement écrit est obligatoire.**
- L'acte de mariage
- Le livret de famille

L'administration se réserve la possibilité de demander toute pièce complémentaire nécessaire à l'examen du dossier.

### **DÉPÔT DU DOSSIER PAR LE DEMANDEUR, SANS RENDEZ-VOUS.**

Les demandes envoyées par courrier ou mail ne seront pas traitées.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

#### Service Administration Générale

Hôtel de Ville - 2 avenue du Général de Gaulle - 95230 Soisy-sous-Montmorency

☎ 01 34 05 20 00 ✉ [mairie@soisy-sous-montmorency.fr](mailto:mairie@soisy-sous-montmorency.fr)

🕒 **Lundi** : 13h30 ▶ 19h | **Mardi au vendredi** : 8h30 ▶ 11h45 et 13h30 ▶ 17h | **Samedi** : 8h30 ▶ 11h45

**SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR**



**Soisy**  
SOUS-MONTMORENCY